

L'Alliance Nationale

Organe de la Société de secours mutuels "L'Alliance Nationale"

"VINCIT CONCORDIA FRATRUM."

Vol. III, No 5.

Montréal, Mai 1897.

50 cts par an.

ÉPITRE A MIGNONNE

Mignonne, savez-vous que le Seigneur Printemps
En manteau broché d'or, d'azur et de lumière,
Est venu, ce matin, à la nature altière
Donner le doux baiser qui chasse les autans ?

Je l'ai vu, de sa main, écarter, gracieux,
Les nuages épais dont le soleil se voile,
Et préparer aux nuits la clarté de l'étoile,
Et fondre les frimas de l'hiver soucieux.

Il verdissait les bois, les coteaux et les champs ;
Et sa tiède haleinée éclosoit, dans les mousses,
L'anémone de mars dont les senteurs sont douces,
Et le pourpre lamum aux calices penchans.

HECTOR BONNENFANT.

SEPTENTRION

Issant des bords neigeux des régions arctiques,
D'immenses blocs de glace en bancs irréguliers,
Escortés d'embrunis, s'engagent par milliers
Dans les flots écumeux des torrents erratiques.

Himalayas flottants lancés vers les tropiques !
Instables archipels fatals aux baleiniers !
Ils vont, s'évaporant ainsi que des glaciers,
Attrister de brouillards le ciel des Amériques.

Et cependant qu'on voit au souffle hyperboré
De leurs sommets brumeux vers un golfe ignoré
L'aigle prendre parfois son essor grandiose,

A leur base émergeant de l'abîme marin
Le phoque paresseux, la paupière mi-close,
Somnole au poudroiment du glauque pulvérin.

ALBERT FERLAND.

L'Alliance Nationale

CE QU'ELLE A ENTREPRIS DE FAIRE

L'Alliance Nationale a entrepris de répondre à l'un des plus pressants besoins de notre époque : elle procure à peu de frais un montant limité d'assurance sur la vie, et confère, en outre, certains privilèges fraternels et sociaux dont l'expérience de chaque jour démontre l'importance.

L'Alliance Nationale ne prétend pas qu'elle peut satisfaire tout le monde. Il y a des personnes dont les exigences sont déraisonnables. Il y a des gens qui veulent qu'on assure à des taux ridiculement bas et qui se laissent prendre à n'importe quel système offrant cette condition, quelque impraticable qu'il soit. Aussi, voyons-nous trop souvent tomber des compagnies qui avaient promis l'impossible en s'engageant à procurer des bénéfices considérables en retour de placements minimes. Ceux qui croient pouvoir retirer de gros profits sans presque rien débours, s'aperçoivent un jour ou l'autre qu'ils se sont trompés.

Il a été démontré dans le cours des vingt dernières années qu'une police d'assurance peut s'obtenir à moins de la moitié des taux exigés par les compagnies ordinaires.

Depuis sa fondation, l'Alliance Nationale a fait honneur à tous ses engagements et a pu accumuler une réserve appréciable qui lui permettra de rencontrer ses obligations plus tard, lorsque les réclamations, pour cause de mortalité, seront plus nombreuses qu'elles ne le sont aujourd'hui. L'Alliance a su éviter les écueils où se heurtent souvent les sociétés et compagnies d'assurances ; d'un côté, elle a aboli ces taux élevés qui sont inutiles ou qui ne servent qu'à enrichir les actionnaires des compagnies ordinaires, et qui empêchent les gens dont les moyens sont limités de s'assurer ; de l'autre côté, elle n'a pas non plus, fixé des taux ridiculement bas qui ne lui auraient pas permis de rencontrer ses obligations, — expédient malhonnête dont des milliers de personnes ont été victimes, car elles ont ainsi perdu l'argent qu'elles avaient péniblement économisé.

Le principe d'un juste échange — donner une chose pour en recevoir une autre équivalente — est la base du succès de toutes les entreprises. C'est ce que l'Alliance Nationale a su faire jusqu'à ce jour avec des résultats si satisfaisants que nous avons droit d'en être fière.

Le prompt paiement des réclamations,

lorsqu'elles sont prouvées et présentées a provoqué l'admiration du public dans tous les endroits où l'Alliance s'est implantée. Il n'y a pas, à l'heure qu'il est une seule réclamation contestée. L'Alliance a payé jusqu'ici, au-delà de \$29,000 pour réclamations diverses, et a accumulé une réserve de près de \$75,000 sans tenir compte de la réserve des caisses des malades, ce qui montre qu'elle est en état de faire face à toutes ses obligations.

La sagesse, l'habileté et l'honnêteté de ceux qui administrent les affaires de l'Alliance Nationale ne sauraient être mises en doute puisqu'ils ont réussi à placer notre belle association au premier rang parmi les sociétés fraternelles et de bienfaisance canadiennes-françaises.

La Vitalité de Gladstone

Dans une étude remarquable qu'il consacre au grand "Old Man", M. Stead nous divulgue le secret de la verte vitalité de M. Gladstone ; grâce à ce secret, il a pu conserver dans un âge très avancé un vigoureux physique et morale peu commune.

Si, pendant quatre-vingt-six ans, M. Gladstone a conservé ses qualités physiques et mentales, s'il est encore assez alerte et vigoureux pour prononcer des discours très longs sans en éprouver de fatigue, si, contrairement aux réclamations bruyantes des trois-huit, il travaille journellement pendant dix heures, c'est qu'il a toujours su diriger normalement sa vie, et d'après les préceptes de l'hygiène !

M. Gladstone a su bien débiter dans la vie, et c'est là un point capital. D'une constitution de fer, il a toujours cultivé les exercices physiques sans jamais les pousser jusqu'à l'extrême : son énergie morale en cette circonstance, l'a fort bien servi. Méthodique en toute chose, il a su s'approprier, dès son jeune âge, les avantages d'une existence hygiéniquement réglée et conduire ses actions, là et où il voulait. Il a eu des moments difficiles à traverser, des difficultés souvent sérieuses à surmonter et il s'en est toujours tiré à son avantage parce qu'il savait éviter l'excès en tout. La devise de toute sa vie pour se résumer ainsi : "Un temps pour chaque chose et chaque chose en son temps ; une place pour chaque chose, et chaque chose à sa place."

Pages d'hier

LA GRÈCE

Ce passage de *Giaour* qui a été traduit dans presque toutes les langues et qui a inspiré le poète flamand Ledeganck dans son *Ode a Bruges*, est, de l'avis des critiques de tous les pays, d'une beauté si saisissante qu'il suffirait à lui seul pour immortaliser le nom et le génie de Byron.

Avez-vous jamais contemplé une femme qui vient d'expirer, avant que se soit écoulé le premier jour de la mort, ce sombre jour où le néant commence, où le danger et la douleur finissent, avant que les doigts de la destruction, sous lesquels tout s'efface, aient fait disparaître ces traits dont la beauté survit encore ?

Avez-vous remarqué cet air doux et angélique, cette extase du repos, ces traits fixes mais tendres qui sillonnent la calme langue du visage? N'était cet œil triste et voilé qui ne contient plus ni flammes, ni sourires, ni pleurs; n'était ce front immobile et glacé, où la froide apathie de la tombe jette un secret effroi au cœur de celui qui la contemple, comme si sa vue pouvait lui communiquer cette destinée qu'il redoute et dont il ne peut détacher les regards; n'était cela, et cela seulement, il est des instants, il est une heure d'illusion trompeuse où l'on serait tenté de mettre en doute la puissance de la mort, tant elle a imprimé de beauté calme et suave dans le premier et le dernier aspect que le trépas révèle. Tel est l'aspect de ce rivage. C'est encore la Grèce; mais non plus la Grèce vivante; à la voir froide, mais charmante, morte, mais belle, on se prend à tressaillir, car il manque une âme à ce beau corps; elle a conservé sa beauté dans sa mort, cette beauté qui survit au dernier souffle, cet incarnat de funeste augure que la tombe elle-même ne détruit pas; dernier rayon pâlisant de la physionomie, auréole d'or jetée autour de la destruction, dernier reflet du sentiment, étincelle de cette flamme qui peut-être vient du ciel, qui éclaire encore mais n'échauffe plus son ar-gile chérie.

BYRON.

La science ne sert guère qu'à nous donner une idée de l'étendue de notre ignorance.

LAMENNAIS.

* *

La première qualité de l'homme c'est la constance; la valeur n'est que la seconde.

NAPOLÉON IER.

Mutualité et Recrutement

Fragments d'une conférence faite devant le Cercle Jeanne d'Arc, No 53, par M. J. Euclide Pilon. Nous conseillons à nos lecteurs qui veulent s'occuper de recrutement, de lire ce travail avec attention. Ils y trouveront le secret du rapide progrès du Cercle Jeanne d'Arc et pourront en faire bénéficier leur cercle.

La mutualité qui est appréciée à sa juste valeur en France où il y a près de 18,000 sociétés mutuelles, semble, dans notre jeune pays, prendre de telles proportions, que les philanthropes qui en ont été les promoteurs et l'appui, doivent être fiers de leur œuvre qui dépassera, sans aucun doute, le but qu'ils s'étaient proposé de lui faire atteindre. Car, si jusqu'à nos jours la science de la mutualité à accompli beaucoup de bienfaits en protégeant la veuve et l'orphelin, qui sans elle, auraient certainement été réduits à la misère et peut-être à la mendicité, c'est aussi par cette science que nous arriverons, nous Canadiens-français à sauvegarder ce que nous avons de plus cher: Notre religion et notre langue.

Notre belle province est inondée d'une foule de sociétés mutuelles parmi lesquelles plus d'une constitue un futur danger pour notre nationalité. Ces sociétés dangereuses ont cependant réussi à recruter des milliers de leurs membres parmi nos compatriotes qui sans prendre garde au but, ou plutôt ignorant le but poursuivi par ces associations, et ne voyant que le côté financier, se sont laissés enrôler dans les rangs ennemis. Plaignons leur sort, mais ne leur jetons pas la pierre. La part d'entre eux étaient de bonne foi, et lorsqu'ils se sont faits initier dans ces sociétés, peut-être, n'existaient-ils pas de sociétés nationales offrant autant d'avantages que celles de nos adversaires. Aujourd'hui nous avons des associations canadiennes de force à lutter, même avantageusement contre nos ennemis, et parmi ces sociétés de secours mutuels il en est une surtout qui se distingue par son but, son organisation et son administration.

Les promoteurs de cette association, après avoir soigneusement étudié les constitutions des meilleures sociétés déjà en existence, se sont appliqués à choisir tout le bon de ces constitutions, amendant ce qui pouvait être défectueux et mettant complètement de côté ce qui aurait pu nuire au succès de leur belle et grande œuvre qu'ils ont fièrement appelée: "L'Alliance Nationale."

Le succès d'une association aussi bien fondée était assuré d'avance, et nous avons maintenant une société nationale qui peut rivaliser avec les sociétés les plus paissantes, et dont la réserve offre une garantie d'au moins \$22.85 pour chacun de ses membres, tandis que pas une autre, même parmi les plus riches n'offre plus de \$8.00. Nous pouvons donc, sans crainte aucune, offrir à nos compatriotes, et affirmer, sans mentir, aux candidats, que nous sollicitons que l'Alliance Nationale est la plus solide des sociétés en existence dans la Province de Québec.

Grâce au zèle et aux études des fondateurs de notre belle association canadienne, grâce à ceux qui en forment actuellement le bureau exécutif, nous pouvons non-seulement rivaliser avec avantage contre toutes les autres sociétés de secours mutuels, mais aussi contre les compagnies d'assurance sur la vie les plus puissantes.

tes. Les taux de l'Alliance sont à peu près les mêmes que ceux exigés par les compagnies d'assurance pour l'émanation d'une police vie entière, et cependant, nous accordons, en plus du montant payable à la mort, des bénéfices en cas de maladies; bénéfices que les sociétés à fonds social n'accordent qu'à des taux exorbitants. Cette différence de taux pour les mêmes avantages provient de ce que les dépenses des sociétés mutuelles sont beaucoup moindre que celle des compagnies d'assurance, et pour ne vous citer qu'un exemple, on m'a certifié que le Président de la "Travellers" compagnie d'assurance contre les accidents, reçoit annuellement comme honoraires pour les services rendus dans sa charge de président, la modique somme de \$50,000.00; les salaires des employés subalternes sont en proportion.

Ce qui fait la puissance des compagnies d'assurance ce sont les annonces et les nombreux agents qu'elles ont à leurs services, agents qui travaillent continuellement à faire de nouvelles adhésions, et c'est par ce moyen qu'elles arrivent à augmenter le nombre des porteurs de polices, car si ces compagnies s'en rapportaient seulement au zèle et au dévouement de leurs assurés, il est certain que beaucoup d'entre-elles se verraient forcées de suspendre leurs opérations.

Si toutes nos sociétés nationales de bienfaisance avaient compris plus tôt les avantages de ce système, il n'y a aucun doute que nous n'aurions pas à constater la défaillance de quelques-unes d'entre-elles, mais au contraire, nous les verrions toutes de plus en plus florissantes.

De ce côté, comme de tout autre, d'ailleurs, l'Alliance Nationale n'a rien à craindre, car le bureau exécutif, qui ne dort pas à la besogne, semble si bien avoir compris ce point important, qu'il s'est assuré les services d'un organisateur qui va de cercle en cercle réveiller le zèle des membres et qui pêche d'exemple en leur aidant à solliciter de nouveaux confrères. Le Cercle Jeanne d'Arc, appelé à juste titre le *Benjamin* des cercles de l'Alliance Nationale, n'a pas voulu attendre la visite de cette auxiliaire pour se mettre au travail...

Le terrain que nous avons à travailler est bien préparé. Le Cercle Jeanne d'Arc y a jeté une semence qui sera certainement fructueuse, si tous ses membres travaillent aussi énergiquement à la récolte qu'ils ont péiné à la semence. Le temps de la moisson est arrivé et il ne reste plus qu'à bien profiter de la bonne saison pour non-seulement conserver notre bannière mais faire du Cercle Jeanne d'Arc un des plus beaux cercles de notre grande ville de Montréal. Nous avons ici tous les éléments nécessaires pour arriver à un pareil but et si, comme nous avons lieu de le croire, tous les membres veulent y mettre un peu de bonne volonté, le succès est certain. On ne conçoit pas toujours le travail que l'on peut faire; tout dépend du zèle et du dévouement qu'on y met. Voyez un peu, le Cercle Jeanne d'Arc compte environ 150 membres en règle; de tous ces membres, en réfléchissant bien, en est-il un parmi eux qui n'a pas un frère, un parent, un ami ou au moins une connaissance qu'il ne pourrait faire entrer dans nos rangs? Assurément, non! Et voilà déjà que par ce seul stratagème nous redoublons notre chiffre: de 150 nous comptons 300 membres. Ce chiffre, quoique bien beau, pourrait être dépassé, et c'est là, j'ose le dire, notre légitime ambition. Si tous les membres, en général, peuvent au moins initier un nouveau confrère, beaucoup peuvent faire plus. Je veux parler de ceux qui ont beaucoup d'amis et de connaissances, et aussi de ceux qui travaillent dans des magasins ou ateliers ou il y a plusieurs employés.

Je suis persuadé que si ces membres voulaient se donner la peine de faire une propagande active, ils seraient eux-mêmes surpris du résultat de leur travail. Vous avez un ami, une connaissance ou un camarade avec qui vous avez souvent occasion de causer, rien n'est plus facile pour vous de causer d'association de bienfaisance (ce sujet de conversation est aujourd'hui fort à la mode) et tout en causant, vous pouvez constater si votre interlocuteur fait déjà partie de quelques-unes de ces associations. Si non, vous lui exposerez tous les avantages qu'un membre de l'Alliance peut en tirer si le malheur le cloue au lit par une longue maladie, souvent ruineuse pour un ouvrier qui n'a que son salaire pour assurer son existence. Sur ce point vous pouvez affirmer à la personne que vous sollicitez que le Cercle Jeanne d'Arc offre de bonnes sécurités, car depuis son existence il n'a pas encore touché au capital, assez rondet, de la classe des malades, l'intérêt seul du capital ayant suffi à pourvoir à ses membres malades. Puis, à la mort, n'est-ce pas une douce consolation pour le sociétaire de savoir que, n'étant plus là pour pourvoir au besoin des siens, il leur laisse, non pas une fortune, mais au moins de quoi parer au désastre causé par sa mort. Cependant, il y a une certaine classe de gens pour qui il faut des raisons qui les touchent plus particulièrement: les célibataires par exemple. La majorité de ces gens se figurent que le montant payable à la mort n'est d'aucun intérêt pour eux et souvent nous leur entendons répondre à nos instances: "Bah! à quoi bon me priver de moi vivant pour payer une société qui profitera plus aux étrangers qu'à moi-même. J'ai une bonne santé et quand je mourrai, eh bien! après moi, la fin du monde." Ce raisonnement est faux et il ne faut pas se décourager quand on nous le fait. Au contraire, il faut insister davantage, parce que c'est surtout aux célibataires sans parents que le montant payable à la mort est souvent d'une grande utilité. En effet, s'ils n'ont pas de proches assez chers à qui ils pourraient laisser quelque argent pour les indemniser des sacrifices imposés par la maladie et la mort, il est certain que quand arrivera ce moment suprême, où l'homme a tant besoin de soins et de consolations, ils seront fort en peine de trouver des gens qui leur prodigueront tous les soins que nécessite toujours cette triste situation. Tandis que le célibataire qui fera partie d'une bonne société de bienfaisance, n'a pas à craindre ce moment-là, quant à ce qui concerne le côté pécuniaire, car outre les sympathies de ses confrères, il aura pour rémunérer ceux qui prendront soin de lui le montant que la société accorde au décès de chacun de ses membres. Voilà, les deux principaux arguments qui, lorsqu'ils sont bien exposés, aident beaucoup le solliciteur, mais cela ne suffit pas toujours et il faut alors avoir recours à d'autres arguments plus ou moins importants, suivant le cas, et quelquefois le moindre petit détail décide notre homme. Donc, il ne faut jamais abandonner son sujet sans avoir épuisé tous les arguments que nous pouvons faire valoir.

J'avais pour mission de vous faire connaître plusieurs raisons à donner en faveur de notre belle société; mais le cercle a cru agir plus sagement en faisant imprimer une circulaire qui sera adressée à chacun, et que celui-ci pourra consulter et étudier à sa guise. Permettez-moi, cependant, de vous énumérer quelques-uns des items contenus dans cette circulaire afin de faire un bon travail et de ne pas perdre inutilement votre temps. Tout membre d'une société n'ignore pas qu'il est de son propre intérêt d'augmenter le nombre de ses confrères et afin de ne jamais perdre l'occasion de

rendre service à son cercle en même temps qu'à lui-même, il doit avoir continuellement sur lui une liste des taux de sa société ainsi qu'une carte de présentation. Cela n'est pas nuisible et souvent très utile. A l'heure où on y songe le moins l'on peut faire la rencontre d'une personne qui serait bien aise de faire partie d'une société de bienfaisance. Prendre son nom et son adresse est une bonne chose, mais si vous avez sur vous une carte de présentation, la lui faire signer tout de suite est bien préférable, parce que, outre que cela vous épargne du temps, vous serez plus certain de votre candidat, et si, le lendemain, il rencontre un membre d'une autre société qui le sollicite, vous avez 99 chances sur 100 qu'il vous restera fidèle, surtout si vous avez exigé de lui un léger acompte.

Faire une liste des parents, amis et connaissances que vous pouvez faire entrer dans le cercle est aussi une bonne méthode que je vous conseille, et à mesure qu'un nom vous vient à l'idée ajoutez-le sans délai à votre liste parce que, toute bonne mémoire que vous ayez, il est difficile à un moment donné de vous rappeler toutes les personnes que vous pourriez solliciter.

N'attendez pas, non plus, l'occasion de rencontrer celui que vous désirez faire entrer dans le cercle pour le solliciter. Donnez-vous la peine d'aller chez lui, et souvent celui qui vous aurait écouté distraitemment sur la rue, vous écoutera avec intérêt chez lui, sans compter que vous aurez comme auxiliaires ses parents ou son épouse qui insisteront avec vous. Ces démarches à domicile sont souvent intimidantes pour une personne qui n'en a pas l'habitude; rien n'est plus facile alors de vous faire accompagner par un autre membre du cercle. Il n'en manque pas qui se feront un devoir en même temps qu'un plaisir de se rendre à votre demande.

Il y a des membres qui, soit à cause de leurs occupations qui prennent tout leur temps, soit pour toutes autres raisons aussi valables, ne peuvent s'occuper activement de solliciter même leurs propres amis. Le Cercle Jeanne d'Arc qui ne veut point perdre une seule occasion d'augmenter le nombre de ses membres prie ces messieurs de vouloir bien prendre les noms et l'adresse des personnes qui pourraient entrer dans nos rangs et d'en donner la liste au commissaire-ordonnateur. Celui-ci la remettra au comité du bien de l'ordre qui se fera un devoir d'envoyer un membre du cercle solliciter en votre nom les personnes que vous désirez solliciter.

Le Cercle Jeanne d'Arc peut donc compter sur autant d'agents-solliciteurs qu'il compte actuellement de membres, et que ces membres éviteront de proposer ceux dont la conduite pourrait désapprecier la belle réputation déjà établie du cercle, ainsi que ceux dont le caractère trop turbulent pourrait semer dans nos rangs la discorde et la division. Il vaut mieux s'exempter d'initier un tel candidat que de risquer en l'admettant de perdre plus d'un bon membre qui aurait fait leurs preuves. La discorde règne malheureusement trop souvent dans une société et plus d'une a trouvé sa ruine dans la division de ses membres...

L'union et la concorde sont le grand secret de la mutualité et les membres de ce cercle doivent le prouver une fois de plus, en travaillant tous, comme un seul, au succès du Cercle Jeanne d'Arc; parce que nous mettrons toujours en pratique la belle devise de l'Alliance Nationale :

“ *Vincit Concordia Fratrum.* ”

Mars 1897.

Pages d'Aujourd'hui

L'ILLUSION D'UNE MÈRE

L'enfant est mort, mais la mère ne pleure pas; le lit est vide, mais la mère — la mère seule, hélas! — y voit toujours son petit homme. Elle lui parle, mais bien doucement pour ne pas — dit-elle! — éveiller le cher dormeur; elle écarte, comme d'habitude, les mouches qui voltigent à l'entour et qui pourraient bien, elles, les vilaines, mettre fin au doux rêve dont sourit l'enfant. Ineffable épanouissement de chérubin, que la mère contemple en extase, tout en continuant machinalement sa chasse impitoyable. “ Ah! les misérables! ” s'écria-t-elle soudain. “ Comme j'avais raison de les traquer! Voilà-t-il pas que, malgré tous mes soins, elles viennent d'éveiller l'innocent! Oui, il frotte ses paupières, il entr'ouvre ses yeux, il m'appelle! ” “ Me voici! ” répond la mère à ce cri tout imaginaire. Et comme c'est à peu près l'heure ordinaire du réveil de Monsieur, l'heure vers laquelle si bruyant et si joyeux, il demande qu'on l'habille, la pauvre mère se met en devoir de réunir pour la toilette du matin les vêtements minuscules épars un peu sur toutes les chaises. “ Oh! cette petite culotte, la première de M. Bébé, que la réclamait depuis si longtemps, pour être comme un homme, cette petite culotte, elle est déjà trop courte! Comme Bébé grandit! Demain, il aura 5 ans. Vite, vite, il faut lui confectionner des vêtements un peu plus grands. ” Et la mère prend soigneusement ses mesures, en en se penchant sur le petit lit, où elle voit si bien, — ah! bénie soit sa folie! — si bien Bébé lui tendre les bras et manifester toute sa joie à l'annonce d'un costume nouveau...

..

Et le temps s'envole, mais non la chimère; les années s'accablent sur la tête de la pauvre femme, mais elles lui sont si légères! Est-il au monde mère plus heureuse? L'enfant a grandi sans lui donner jamais un souci. Il a toujours tenu la tête de sa classe au lycée, il est entré à Saint-Cyr, avec le numéro 2, et quel élégant cavalier c'était! Quel élégant cavalier il est encore! Il a été décoré à 25 ans, et le voilà général aujourd'hui!... Pauvre, pauvre femme! Elle estime que la vie a été réellement trop douce et trop bonne pour elle; il est temps de la quitter avant que l'amertume et la douleur viennent assombrir des jours si radieux. Oh! elle ne demande plus qu'à mourir maintenant mais non sans

embrasser une dernière fois ce fils idéal... Qu'à cela ne tienne ! Elle n'a qu'un mot à lui écrire pour qu'il parte aussitôt de la garnison qu'il commande !... Le voilà, en effet. La pauvre mère le couvre de baisers... non rendus, hélas ! et s'éteint doucement "entre les bras" — dit-elle ! — du fils tant aimé !

C. TRÉBLA.

Vieux Conte

L'AVARE AMIDOR

Un vrai type du genre, cet avare d'un autre âge, aujourd'hui trop oublié. Nos lecteurs y trouveront plus d'un plaisant trait que Molière n'eût pas dédaigné d'utiliser, lui qui, comme bien d'autres, prenait si volontiers son bien où il le trouvait.

Ce fils d'Harpagon s'appelait Amidor, c'est-à-dire ami de l'or. On aurait dit qu'Adam, qui donna aux créatures des noms énergiques, avait annoncé ce personnage. Il était procureur (1). Un procureur avare, quel fléau pour le public !

Il portait des rabats de papiers ; il fermait sa marmite à clé et il ne laissait qu'un petit trou ouvert dans le couvercle pour donner passage aux vapeurs fuligineuses que la viande exhale. Mais, par ce trou, ses clerks, — ces messieurs-là sont les pages de la justice, — ses clerks dis-je, à l'aide d'un chalumeau, attiraient le bouillon le plus nourrissant ; ils le remplaçaient par de l'eau. Amidor se plaignait toujours que son bouillon n'était guère chargé de sucs de viande ! — Le pauvre homme !

Ses affaires appelèrent à Paris. Il prit une voiture publique et, afin de ne pas entrer dans la dépense que ses compagnons faisaient pour la nourriture commune, il prétexta une maladie ; il dit qu'il était nécessaire qu'il fit diète : ainsi aux dépens de son ventre, il faisait en particulier des repas à bon marché...

Il avait pour le mot *donner* la même aversion que Nébonne (2) et, quand il voulait témoigner sa reconnaissance à un artisan ou à un domestique qui lui avait rendu service : *Faites-moi souvenir*, lui disait-il, *de vous promettre quelque chose !*

Un de ses amis lui manda familièrement

dans un petit billet qu'il irait le lendemain dîner chez lui. Amidor lui écrivit : "Grand merci de l'avis, je ne me trouverai pas chez moi."

Il acheta une maison vingt mille francs et quoiqu'il pût facilement en payer le prix, il n'en acquitta que la moitié. Ce fut un prétexte à son avarice. Quand il était à table : "Quoi ! disait-il, Amidor, tu dois dix mille francs et tu te tiens tranquille à table !" Il la quittait sur-le-champ.

Cette même pensée le faisait lever de grand matin : "Tu es au lit, Amidor, et tu dois dix mille francs !" se disait-il, en s'élançant brusquement hors de son lit.

Dans sa dernière maladie, il voulut régler avec son curé les frais de son enterrement. Il lui écrivit une lettre qu'il commença ainsi : *Imaginez-vous monsieur, que je suis mort, et c'est dans cet état que je vous prie de compter avec moi le prix de mes funérailles !...*

Le curé vint le voir. Le malade disputa vivement avec lui. "En vérité, monsieur, lui disait-il de temps en temps, n'est-ce pas écorcher un mort ? Quelle conscience avez-vous donc ?"

On lui proposa de faire un testament. Il ne témoigna d'abord aucune répugnance. Le notaire lui demanda qui il voulait instituer héritier.

—Quoi ! dit-il, il faut donc que je me dépouille pendant que je suis encore en vie ; je ne saurais m'y résoudre.

—Monsieur, lui dit l'officier public, vous n'ignorez pas que celui à qui vous donnerez votre bien n'en peut jouir qu'après votre mort.

—Eh bien, n'importe, lui dit le malade, et puisqu'il faut que j'institue un héritier, je m'institue moi-même !...

Ce fut là sa dernière volonté.

La science et le bonheur est d'aimer son devoir et d'y chercher son plaisir.

COMTESSE DASH.

* * *

La grandeur des actions humaines se mesure à l'instrument qui les fait naître.

PASTEUR.

* * *

Le bonheur est une boule après laquelle nous courons quand elle roule, et que nous poussons du pied quand elle arrête.

CHERBULIEZ.

(1) Fonction qui, sous l'ancien régime, équivalait à celle des avoués.

(2) Autre avare à qui l'idée de donner était si odieuse que, pour le tirer d'un ruisseau où il était tombé, son valet dut lui dire, non pas : *voulez-vous me donner la main ?* mais *voulez-vous que je vous donne la main ?* C'est le même qui, pour épargner l'encre, ne mettait pas de points sur les i !...

Les secrets du succès

Qui veut réussir ne doit s'effrayer de rien. Qu'il persévère, qu'il soit déterminé de réussir, il trouvera de l'aide, elle lui viendra au moment où il s'y attendra le moins. Nos efforts peuvent être infructueux, nous pouvons être désespérés, mais la Providence viendra à notre secours et nous rendra l'espérance.

Un autre moyen d'assurer notre succès, c'est de savoir apprécier la valeur du temps. Samuel Johnson a dit : "Celui qui veut, dans l'avenir, se rappeler avec satisfaction ses années passées, doit d'abord apprendre ce que vaut le moment présent, et ne jamais permettre qu'une parcelle de son temps lui échappe."

Un savant gentilhomme qui s'était rendu à une gare de chemin de fer, apprenant qu'il lui faudrait attendre dix minutes le départ du convoi, s'écria : "Voilà dix minutes perdues pour toujours !"

Voilà un des plus grands secrets, pour ne pas dire, le secret du succès. Le temps n'arrête pour personne, il n'attend personne, c'est pourquoi il faut mettre chaque instant à profit. Souvent, vous entendrez dire : "Je ferai ceci, ou cela, quand j'aurai le temps ;" mais le temps ne leur viendra jamais, à moins qu'ils ne le veuillent trouver : car les hommes trouvent toujours des excuses pour leur négligence quand l'intérêt ou la nécessité ne les forcent pas d'agir.

Il y a aussi des hommes qui commencent la vie avec toutes les chances de réussir, ils ont des amis capables et dévoués, tous les avantages possibles semblent leur être prodigués, et cependant ils ne feront aucun progrès ; et même, plus souvent encore, ils perdent tout ce qu'ils ont, ils sont réduits à implorer la charité publique, poussés, diront-ils, par leur mauvaise destinée. Et cela sans qu'on puisse voir en quoi ils ont eu tort. On ne peut les accuser, ni d'avoir négligé leurs affaires, ni d'avoir vécu avec trop de faste et d'extravagance. Au premier abord ceci peut paraître incompréhensible ; mais en y réfléchissant on s'aperçoit qu'ils n'ont pas su profiter des faveurs de la fortune, qu'ils n'ont pas su apprécier la valeur du temps, mais qu'ils se sont bercés avec une confiance facile et fatale que tout finirait bien.

Un autre élément de succès est la confiance en soi-même ; car si nous ne l'avons pas, comment pourrions-nous l'inspirer aux autres. Un homme peut être doué de tout

ce qu'il faut pour réussir, et ne parvenir à rien, faute de confiance en lui-même, si la timidité le fait rester en arrière quand il devrait se faire voir et se faire entendre. Celui qui agit ainsi perdra de plus en plus confiance en lui-même, et il ne réussira jamais.

Pour réussir il faut encore qu'un homme sache se choisir une bonne épouse. Lord Burleigh, dans ses avis à son fils, lui disait : "Choisissez avec la plus grande circonspection celle qui devra être votre femme, car c'est d'elle que vous viendra le bonheur ou le malheur : cette action de la vie peut se comparer à un stratagème de guerre, un homme ne se trompe qu'une fois, c'est pour toujours. Informez-vous soigneusement de son caractère, de ce qu'étaient ses parents dans leur jeunesse, ne prenez pas une sottise, car elle sera votre honte, et vous verrez, par votre triste expérience, que l'on se dégoûte vite d'une étourdie."

On a dit avec raison que les hommes sont ce que les femmes les font. Quoiqu'un homme ne doive pas être soumis à sa femme dans le sens servile du mot, elle aura de l'influence sur lui, d'une manière ou d'une autre ; et, heureux vraiment celui qui trouve en sa femme l'aide dont il a besoin, la compagne aimante et soigneuse, pleine de sympathie, toujours prête à l'encourager, désireuse de chasser les nuages de son front et les inquiétudes de son cœur.

Qu'elle est grande la mission des femmes !

(Chamber's Journal.)

La hauteur des arbres

Pour connaître les dimensions d'un arbre avant qu'il soit abattu, on forme un triangle avec trois petits brins de bois de huit à dix pouces, on pose un bout entre l'index et le pouce de la main droite, on tient l'autre avec les dents en dirigeant la vue du côté du troisième angle, en face du nez ayant toujours en visière le cime de l'arbre que l'on veut mesurer. On marche ensuite à reculons et on s'arrête qu'au moment où on perd de vue la cime de l'arbre. Arrivé à ce point, on mesure la distance qu'on a parcourue, et l'on a la longueur du tronc et des branches.

L'extrême plaisir que nous prenons à parler de nous-mêmes doit nous faire craindre de n'en donner guère à ceux qui nous nous écoutent.—PAUL BOURGET.

L'Alliance Nationale

PUBLIÉ PAR

LA SOCIÉTÉ DE SECOURS MUTUELS
L' "ALLIANCE NATIONALE "

A MONTREAL

76 Rue St-Jacques

B. P. Boîte 2172

MONTRÉAL, MAI 1897.

A propos du Concours de Recrutement

Tous nos lecteurs savent que le Concours de Recrutement est commencé depuis le 1er mai courant et se terminera le 30 juin prochain. Le Bureau Exécutif compte, avec raison, sur la bonne volonté de tous pour faire de ce Concours un véritable succès. Personne ne doit rester en arrière. En effet, il s'est imposé de grands sacrifices, dans le but de faire faire, encore une fois, un pas en avant à l'une des plus belles et déjà des plus puissantes associations de secours-mutuels canadiennes-françaises.

Des récompenses nombreuses sont offertes aux cercles et aux sociétaires qui auront bien voulu répondre à l'appel de ceux qui nous guident vers le progrès avec une rare énergie, un grand savoir et un beau dévouement.

La marche ascensionnelle de l'Alliance Nationale doit être constante, rapide, irrésistible. Il faut vaincre l'apathie; il faut se réveiller et se tenir éveillé; il faut qu'à la prochaine convention de notre association, l'Alliance Nationale soit la première. Pour cela travaillons dès maintenant. Ne négligeons rien. N'ayons de repos qu'après la tâche accomplie.

Etes-vous des nôtres ?

AVIS

1o Les secrétaires doivent nous transmettre la liste d'adresse des membres de leurs cercles, en y inscrivant les noms par ordre alphabétique, s'ils ne l'ont pas déjà fait. De même pour les additions et corrections à y faire; indiquant dans ce dernier cas, l'adresse précédente et la nouvelle adresse.

2o Les cercles qui ont élu de nouveaux trésoriers ou sec.-financiers, doivent nous faire parvenir *immédiatement* les actes de cautionnement de ces officiers. (Art. 142, 145, 163 et 164, et Formule No 14).

3o. Les contributions doivent être payées *avant le 1er jour* du mois pour lequel elles sont dues; — un membre est suspendu, s'il a négligé de s'acquitter pendant deux mois. — Il peut être réintégré sans aucun frais dans les 30 premiers jours de sa suspension en s'acquittant et produisant une demande selon la formule No 9. Ce délai écoulé, il lui faut subir l'examen médical. (Art. 355, 356, etc.)

4o Les chèques transmis au Sec.-Gén. doivent être faits payables à "l'ordre de la Banque Jacques-Cartier, pour dépôt au crédit de l'Alliance Nationale." (Art. 218.)

5o Les sec.-financiers ne peuvent pas nous transmettre d'acomptes sur le montant des contributions dues par un membre. La remise doit comprendre l'arriéré de contribution et *celle du mois courant*. (Art. 196).

Ça et là

Ne vivez pas pour vous seul.

* *

Aucun cercle, ne peut refuser de prendre part au concours.

* *

Chaque membre devrait tenir à gagner son insigne de sociétaire.

* *

Avez-vous donné votre nouvelle adresse au secrétaire-archiviste?

* *

Les sociétés de secours mutuels sont la providence des veuves et des orphelins.

* *

Dans un mois et quelques jours nous aurons le plaisir de saluer les vainqueurs du concours.

* *

Quatre cercles ont été fondés depuis notre dernier numéro. Avril s'est distingué sous ce rapport.

* *

Existen-ils des membres actifs et persévérants parmi nous? Ceux-là sont certains de remporter la palme.

L'ALLIANCE NATIONALE

Aide-toi, l'Alliance Nationale t'aidera, sans oublier le secours du ciel qui ne manque jamais aux hommes de bonne volonté.

Le plus grand besoin de l'homme c'est la sécurité et c'est précisément pour l'acquiescer qu'il doit recourir aux sociétés de secours mutuels.

Les secrétaires-financiers ne doivent pas oublier que la rétribution semi-annuelle de juillet destinée au Conseil Général, est percevable, dans les cercles, au cours du mois de juin prochain.

Qu'est-ce qui empêche chacun des 116 cercles de présenter dix membres d'ici au mois de juillet? Rien! Alors que cela se fasse. Plusieurs cercles en présenteront un plus grand nombre.

Le mois d'avril accuse une diminution sur le mois de mars, puisqu'il n'y a eu que 95 demandes d'admission, mais il faut mettre cette diminution sur le compte des élections. Mai va réparer cela.

Le recrutement doit se faire facilement à la campagne. Il ne s'agit que d'essayer. Nous serions heureux de voir les cercles, ayant leur siège en dehors de la métropole, prouver la vérité de ce fait.

Les membres de l'Alliance Nationale sont satisfaits et sont ses meilleurs amis, ainsi que le prouvent les nombreux témoignages d'estime, d'admiration et de reconnaissance que nous avons publiés de temps à autre.

Canadiens-français vous devez faire partie de l'Alliance Nationale, parce qu'elle est destinée à devenir la plus puissante de toutes nos associations de bienfaisance, à raison de son but élevé et national, et de la perfection de son organisation.

Les nouveaux cercles : St-Valentin, No 113 ; St-Eusèbe, No 114 ; Fabre, No 115 ; Notre-Dame de Granby, No 116, sont les bienvenus parmi leurs frères aînés. Nous leur souhaitons d'être en tous points dignes de ceux qui les ont précédés.

Nous insistons. Pourquoi tous les cercles de l'Alliance n'ont-ils pas leur carte dans

cette revue? N'est-elle pas publiée dans l'intérêt de l'association, conséquemment dans l'intérêt de chacun. Plus notre budget sera élevé plus nous donnerons, plus nous intéresserons, et notre société en bénéficiera.

Bon an, mal an — écrit M. de Varigny — il meurt un trentaine de millions d'hommes. A chaque seconde une vie s'achève et, la journée finie, 80,000 corps réclament le tombeau. Vous êtes-vous jamais demandé, lecteurs, la somme des désastres que doit causer, dans les familles, le départ de ces êtres qui, pour la plupart, étaient le soutien de ceux qui les pleurent?

On se plaint avec raison que des membres de certains cercles, animés d'un beau zèle, travaillent à enlever les membres des cercles voisins pour grossir leur nombre et faire meilleure figure. Nous sommes frères et nous ne devons pas nous nuire. Au lieu de chercher à se fortifier en affaiblissant les autres cercles, pourquoi ne font-ils pas de nouvelles recrues? Ce serait une bien meilleure manière de faire du recrutement. A bon entendeur salut!

Le printemps est revenu au milieu de nous amenant à sa suite les soirées de plus en plus longues et belles. Il se produit ordinairement alors une diminution dans l'assistance aux assemblées des cercles. Cela ne devrait pas se faire. Que chaque ami de l'Alliance ne regrette pas de donner une heure ou deux par mois à son cercle. Il y a toujours quelque chose à y apprendre. D'ailleurs, "tout pour l'association" devrait être la devise des sociétaires.

C'est une erreur de croire que l'Alliance ne s'adresse qu'aux pères de famille. Vous avez aussi besoin d'elle jeunes gens qui êtes le soutien de votre mère, de vos jeunes sœurs et frères. Vous avez besoin d'elle, même si les auteurs de vos jours vivent encore. Vous devez les garantir contre les effets d'une mort précoce, car vos parents qui vous ont élevé, qui vous ont fait instruire, qui vous ont créer un avenir au prix de leurs sueurs, comptent sur votre aide durant leur vieillesse. Si vous leur manquez soudain ils perdront sans retour le capital qu'ils ont placé sur votre tête.

Conseils d'un Organisateur de l'Alliance Nationale

à ceux qui veulent s'occuper de recrutement

Pour réussir dans le recrutement, il faut, comme dans toute affaire, étudier à fond la question qu'il s'agit d'exposer ; il faut bien se rendre compte du but visé. Il vous sera alors facile d'être clair, précis, persuasif.

Adressez-vous à vos parents. Ayant, naturellement, plus d'influence sur eux que sur des étrangers, vous serez aussi en mesure d'employer vos ressources plus sûrement, car vous n'aurez pas à vaincre votre timidité, ou à lutter contre l'indifférence. Allez ensuite à vos amis intimes, et ainsi de suite.

Présentez-vous d'abord aux hommes les mieux posés de votre entourage, ceux auxquels vous croirez utile d'exposer vos idées. Souvent ce sont ceux-là qui vous attendent et qui accepteront votre proposition avec le moins d'hésitation. Les hommes de positions aisées savent, aussi bien que les plus pauvres, l'utilité de l'assurance à raison de l'inconstance de la fortune.

Faites voir combien l'existence de son patrimoine dépend de sa vie et avec quelle facilité, souvent, une belle fortune s'effondrera.

Si vous obtenez une demande d'admission d'un homme important vous profiterez de cette occasion pour conquérir ses amis, ses connaissances. L'exemple est contagieux. Ne mettez pas d'exagération dans vos discours, la chose vaut assez par ses propres mérites sans qu'il soit besoin de la mettre meilleure, ni de la représenter autrement qu'elle n'est réellement. Agir ainsi ne ferait pas de bien à l'Alliance Nationale et vous ferait du tort à vous-même. De plus, vous devez être toujours prêt, toujours disposé à donner la preuve des déclarations que vous avez déjà faites.

Vous me trouverez peut-être exigeant quand je vous dis de répéter vos efforts, après avoir subi un ou deux échecs, mais l'expérience prouve que l'on ne réussit que par la persévérance.

Allez chez vos amis, n'attendez pas qu'ils viennent vous trouver. Vous ferez plus d'impression sur un candidat probable en lui parlant tête à tête. Vous pourrez alors le presser par des arguments personnels dont vous ne pourriez faire usage en présence d'un tiers.

Ce que vous avez à faire c'est de convain-

cre un homme que son devoir et son avantage sont de mettre de côté, chaque mois, une petite somme d'argent au profit de ses héritiers afin de diminuer, dans une certaine mesure, la grande perte que sa mort leur causera et que c'est ainsi la meilleure manière d'atteindre le but que se propose tout homme prudent : laisser quelque chose après lui pour sa famille.

Obtenez que votre aspirant s'intéresse à la question des sociétés de sorte qu'ils fassent des questions et soyez prêt à lui répondre. Neuf fois sur dix vous gagnerez votre cause.

Soyez empressé de prendre sa demande, mais ne parlez pas plus qu'il ne faut.

Donnez à un homme de quoi réfléchir et le temps pour réfléchir.

Si vous vous rencontrez avec un solliciteur d'une autre société, ou un aspirant qui appartient à une autre société, et qu'il faille discuter, souvenez-vous que votre affaire est d'être l'avocat de votre société et non de parler contre les autres associations. Elles ont leurs mérites, mais faites ressortir les avantages de la vôtre. Son magnifique système vous fournira assez d'arguments pour vaincre votre adversaire.

Soyez courtois et délicat. Il vaut mieux perdre une recrue que de la gagner malhonnêtement.

N'attaquez jamais, mais soyez prompt à la défense.

Evitez, si possible, les discussions oiseuses. Votre temps peut être employé beaucoup plus utilement, mais ne les fuyez pas s'il y a chance de réussite.

P. B.

Les beaux romans sont ceux qu'on ne finit pas.—ARSÈNE HOUSSAYE.

* *

Ne renvoyez jamais à *demain* ce que vous pouvez faire aujourd'hui.—JEFFERSON.

* *

Le silence est le parti le plus sûr pour celui qui se défie de soi-même.

ROCHEFORT.

* *

La démangeaison de parler fait plus de mal que la perfidie.

On ne plaît guère aux gens qui ont intérêt à ce que nous ne plaisions pas aux autres.

AUGUSTA COUPEY.

A TRAVERS LES CERCLES

CERCLE ST-PIERRE, No 8.

A la dernière assemblée du Cercle St-Pierre, No 8 tenue mardi le 3 avril, il a été régulièrement proposé par M. J. A. Migneault et secondé par M. J. O. Charland et résolu :

Que les officiers et membres du Cercle St-Pierre, No 8 ont appris avec peine la mort de Madame Chartrand mère de Mr M. J. L. Chartrand, secrétaire de la Police Provinciale et membre du Cercle St-Pierre, No 8, et nous lui offrons nos plus sincères condoléances.

Que copie de la présente résolution soit transmise à la famille ainsi qu'à la "Revue" de l'Alliance Nationale pour publication.

T. BÉNARD,
Sec.-Arch.

CERCLE LAVAL, No 21.

Le pionnier des cercles de l'Alliance Nationale, dans la belle ville de Québec, a eu des débuts difficiles mais grâce à l'énergie indomptable de ses fondateurs, notamment de son secrétaire-financier, M. J. Cloutier, il a réussi à vaincre les difficultés qui se sont trouvées sur sa route et depuis il s'est créé une situation enviable. Actuellement il est dans un état prospère, remarquable et pour faire connaître notre association, pour démontrer son esprit d'initiative il vient de donner une grande représentation dramatique et musicale qui espérons-le fera un grand bien à notre cause, là-bas. L'organisation de cette soirée avait été confiée à un comité dont M. J. E. A. Pin fut nommé président et M. J. A. Bélanger secrétaire. Le comité, en nommant M. Pin, pour son président ne pouvait mieux choisir, car ce monsieur se dévoua corps et âme pour la réussite de cette soirée. Il a certainement droit aux remerciements de son cercle et de l'Alliance Nationale en général dont il s'est montré, en cette occasion, l'un des membres les plus zélés. Il a été admirablement secondé dans sa rude tâche par MM. J. Cloutier, J. A. Bélanger, G. Bélanger, J. Patoine, N. E. Boucher et les autres membres du comité.

L'honorable Lieutenant-Gouverneur, M. J. A. Chapleau et M. l'abbé A. Gauvreau, curé de St-Roch, et chapelain du cercle, voulurent bien accorder leur patronage.

On a joué "Michel Strogoff". L'élite de la société parmi laquelle une dizaine de membres du clergé et M. Elz. Paquet, 2me vice-président général de l'Alliance assistaient à la soirée qui fut un succès sur toute la ligne. Nous sommes fiers du Cercle Laval et nous espérons lui voir prendre une place prépondérante dans le district de Québec. Le champ est vaste, le terrain fertile, il n'a qu'à semer pour faire abondante récolte.

CERCLE JEANNE D'ARC, No 53.

Les membres du Cercle Jeanne d'Arc ne restent pas inactifs, et rien ne les détourne de leurs projets, qu'ils poursuivent toujours avec la même ardeur, la même tenacité.

Au mois d'avril dernier, ils ont contribué à une séance dramatique, donnée au profit des conférences de St-Vincent de Paul de la partie Est de Montréal. Ils ont prouvé par là, qu'ils savaient allier la générosité à toutes les autres qualités qui les distinguent déjà. Va sans dire que cette séance a été couronnée de succès, comme toutes les autres. Le Cercle s'est attiré de nouvelles sympathies, et a su conquérir de nouvelles adhésions à sa cause, par cet acte de dévouement.

Bref, sa popularité grandit toujours, si on en croit la rumeur, et ses membres ont droit d'en être fier.

Deux conférences ont été données dernièrement, par des membres du Cercle : l'un M. D. Mathieu a fait sur Jeanne d'Arc de très justes et très belles considérations, l'autre M. E. Pilon a parlé du travail d'organisation et fait à ce sujet d'excellentes observations, que nous reproduisons dans la Revue pour l'utilité et dans l'intérêt de tous les cercles de l'Alliance Nationale.

Dans la dernière semaine d'avril, une assemblée spéciale a été convoquée, dans le but de mettre ces conseils en pratique et de s'occuper du recrutement d'une manière active. Plusieurs membres ont pris la parole sur le sujet et ont fait de bonnes suggestions. M. Charlemagne Rodier, avocat, a clos la séance par une magnifique allocution, qui a été couverte d'applaudissements. Tout en étant bien décidés à lutter énergiquement pour la conservation de la bannière du Président Général, et ils croient qu'il leur est permis d'avoir cette légitime ambition, les jeunes gens du Cercle Jeanne d'Arc, disons-le bien haut, veront sans chagrin d'autres cercles entrer en lice avec eux. S'ils sont vaincus, ils pourront féliciter leurs adversaires en leur remettant un trophée qu'ils n'auront pas enlevé sans peine et qu'ils auront d'autant plus mérité. S'ils sont vainqueurs, ils pourront dire : "Nous n'avons pas vaincu sans périls ni triomphé sans gloire."

Donc, de la tenacité autant que de la générosité, du zèle et du dévouement autant que de l'harmonie et de la bonne entente ; voilà ce qu'on trouve au Cercle Jeanne d'Arc, et voilà, si on désire le connaître, le secret de sa force et de sa popularité. De la tenacité il y en a ; de la générosité il y en a, chez tous et chacun des membres ; du zèle et du dévouement il y en a ; de l'union, de l'harmonie et de la bonne entente il y en a chez nos jeunes gens de la partie Est de Montréal. Ils sont unis, pour la sauvegarde des intérêts religieux et nationaux que l'Alliance Nationale s'est donné mission de protéger, ils sont unis, pour le plus grand bien de notre jeunesse canadienne-française, et ils travaillent comme des frères, la main dans la main, sans arrière-pensée, pour le succès de ces nobles causes.

Honneur à eux ! Honneur à leur esprit de concorde et de bonne entente. Honneur à leur zèle et à leur dévouement. Honneur à leur énergie et à leur persévérance. Nous dirons même : Honneur à leur audace ! car il est permis d'en avoir pour le bien et pour le succès des bonnes causes.

UN TÉMOIN.

CERCLE BOURGET, No 79.

Les résolutions suivantes ont été adoptées à l'assemblée régulière du Cercle le 8 du mois courant.

Proposé par MM. C. A. Daigle, M. D. ; Pierre Gauthier ; J. S. Teasdale ; J. A. Teasdale ; Jos. Marois ; A. Viger ; O. Lanoix ; secondé par MM. T. A. Gauthier ; T. Trudeau ; F. Brouillet ; R. Berthiaume ; M. Beauchamp ; A. Jacques ; P. S. Z. Lanctôt :

Que les membres du Cercle Bourget s'associent au deuil d'un de leur très estimé confrère M. L. G. Lapointe, ex-président du Cercle Bourget, et qu'une résolution de condoléance soit passée à cet effet.

Proposé par MM. B. Dufresne ; F. Beauchemin ; N. Gervais ; secondé par MM. E. Quintal ; Louis Leclaire ; C. Labelle et tous les membres présents, que copies des présentes résolutions soient transmises à M. L. G. Lapointe, et à la famille éprouvée, ainsi qu'à la Revue de l'Association.

P. S. Z. LANCTOT, Sec.-Arch.

A leur dernière séance, les membres du Cercle Bourget ont eu de nouveau le plaisir d'entendre leur président, M. J. S. Teasdale, parler de la constitution du pays. Nous regrettons ne n'avoir pu obtenir le manuscrit de l'auteur et d'être obligé d'en faire une analyse pâle, nécessairement incomplète et peut-être plus ou moins conforme à sa pensée.

M. le Président a d'abord parlé de la composition du Parlement Fédéral et de ses attributions. L'Exécutif, le Sénat et la Chambre des Communes composent ce parlement. Le Gouverneur-Général représente le pouvoir Souverain et ses ministres forment l'Exécutif.

Le Gouverneur est avisé par ses ministres. Il a le droit de convoquer et de dissoudre les chambres. Il sanctionne les lois. Il est commandant en chef des forces militaires du pays.

La réunion des ministres forme le Conseil Privé. Le Pouvoir est exercé par les ministres, qui gouvernent au nom de Sa Majesté. Ils sont soumis au contrôle de la chambre, qui a droit de les interpeler et de surveiller leurs actes. Si la chambre adopte une résolution de non confiance, ils doivent démissionner en vertu du principe politique qui s'appelle la Responsabilité Ministérielle. Il y a 14 ministres à Ottawa, chaque ministre surveille un des départements de l'administration. Ils se réunissent pour délibérer sur les questions d'intérêt général.

Le Sénat se compose de 81 membres. Ils sont nommés à vie par le Gouverneur-Général en Conseil. Il y a un président qui est aussi nommé par le Gouverneur en Conseil. Quinze sénateurs forment un quorum suffisant pour délibérer. Le Sénat approuve ou désapprouve les lois passées à la Chambre des Communes.

La Chambre des Communes se compose de 215 députés, élus par le peuple pour cinq ans. Ils se réunissent en session au moins une fois par année. Ils s'enquèrent de l'administration des affaires, votent les crédits, amendent les lois ou en proposent de nouvelles. Ils peuvent renverser le ministère, s'il ne gouverne pas selon leurs vues. La Chambre des Communes est présidée par un de ses membres appelé orateur ; lequel est élu pour toute la durée du parlement. Le quorum de la chambre est de 20 députés.

Le conférencier a ensuite exposé les devoirs d'un député vis-à-vis son comté, vis-à-vis sa province et vis-à-vis son pays. Il a aussi rappelé les devoirs de nos ministres co-religionnaires et compatriotes, quand nos droits sont méconnus. Ils doivent résister courageusement et abandonner s'il le faut un gouvernement ou un parti qui ne veut pas respecter les clauses du pacte fédéral.

Les attributions du Parlement Fédéral sont énoncées dans l'article 91 de l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord. Il a une autorité absolue et exclusive sur certaines matières spécifiées dans cet article. Si les législatures provinciales passent des lois en contradiction avec les lois fédérales, ou encore, des lois qui blessent dans ses droits une minorité quelconque, il a le pouvoir de les désavouer ou d'y remédier en passant lui-même une loi dite remédiatrice.

Les langues anglaises et françaises sont les deux langues officielles du parlement, et les débats peuvent se faire dans ces deux langues. L'Acte de Québec de 1774, la Constitution de 1791 et l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord garantissent l'usage de la langue française.

Le conférencier termine par de belles considérations sur les patriotes de 1837, dont la résistance a contribué à l'obtention de nos libertés constitution-

nelles. Il décrit les longues souffrances physiques et morales de ceux qui furent arrêtés et emprisonnés. L'injustice et la tyrannie de Colborne sont dénoncées. Le sort de nos malheureux compatriotes exécutés ou exilés, est rappelé en termes émus. Il y consacre un souvenir qu'il dit ne devoir s'effacer jamais.

NOMINATIONS

SUBSTITUTS

Le Président Général a nommé comme ses substituts auprès des Cercles ci-après, les confrères dont les noms suivent :

MM. N. A. Hébert, M.D., Cercle St-Valentin ; J. A. Mignault, Cercle Fabre ; J. F. P. Gatién, Cercle Notre-Dame de Granby.

MÉDECINS-EXAMINATEURS

Le Médecin en Chef a ratifié le choix des médecins ci-après dénommés comme médecins-examineurs de Cercles.

MM. N. A. Hébert, Cercle St-Valentin ; J. A. Ranger, Cercle St-Eusèbe ; J. A. Paré, Cercle Fabre ; Aug Mathieu, Cercle Notre-Dame de Granby.

NOUVEAUX CERCLES

CERCLE ST-VALENTIN, NO 113.

Institué à St-Valentin, comté St-Jean, le 11^{ème} jour d'avril 1897.

Les Officiers de ce Cercle sont : MM. N. A. Hébert, S. P. G. et Méd.-exam. ; Ls St-Hilaire, Prés. ; J. O. Boissonnault, Vice-Prés. ; J. A. Gagnon, Séc.-Arch. ; A. Messier, Séc.-Fin. et Trés. ; Ph. Toupin, Comm. ; Frédéric Trahan, Int.

CERCLE ST-EUSÈBE, NO 114.

Institué à Montréal, le 20^{ème} jour d'Avril 1897.

Les Officiers de ce Cercle sont : MM. Jos Pepin, Prés. ; Jos Langlois, Vice-Prés. ; J. B. Pelletier, Séc.-Arch. ; O. B. Ranger, Séc.-Fin. ; Joël Blain, Trés. ; J. A. Ranger, Méd.-Ex. ; F. X. Charbonneau, Comm. ; Nap. Santerre, Int.

CERCLE FABRE, NO 115.

Institué à La Pointe-aux-Trembles, comté d'Hoche-laga, le premier jour de mai 1897.

Les Officiers de ce Cercle sont : MM. J. A. Mignault, S. P. G. ; J. A. Paré, Prés. et Méd.-Ex. ; Hilaire Tessier, Vice-Prés. ; Camille Beaudry, Séc.-Arch. ; J. B. E. Turcotte, Séc.-Fin. ; Louis Beaudry, Trés. ; Adolphe Desrochers, Comm. ; Adolphe Monette, Int.

CERCLE NOTRE-DAME DE GRANBY, NO 116.

Institué à Granby, comté de Shefford, le 5^{ème} jour d'avril 1897.

Les Officiers de ce Cercle sont : MM. J. F. P. Gatién, S. P. G. ; O. N. Paré, Prés. ; Olivier Troie, Vice-Prés. ; Aug. Mathieu, Séc.-Arch. ; Geo. Troie, Séc.-Fin. ; T. Langlois, Trés. ; Aug. Mathieu, Méd.-Ex. ; Jos Dussault, Comm. ; Ch. Labrie, Int.

PARTIE OFFICIELLE

ETAT FINANCIER

Au 31 mars 1897

CAISSE DE DOTATION

RECETTES

Balance au 28 Février 1897	\$70,220.69
Produit des Contributions de Mars 1897.....	3,819.25
	<u>\$74,039.94</u>

DÉBOURSÉS

Par Caisse Générale, 5 %	190.96
“ Bénéfices d'invalidé de Narc. Cabana.....	700.00
“ Commission médicale de Narc. Cabana.....	10.35
Par balance au 31 mars 1897....	73,138.63
	<u>\$74,039.94</u>

RÉSUMÉ

Caisse Dotation. Excédant des recettes sur les déboursés.....	\$73,138.63
Caisse Générale. Excédant des recettes sur les déboursés.....	476.32
	<u>\$73,614.95</u>

PLACEMENT DES FONDS.

Fabrique.....	\$ 5,400.00
Municipalité Scolaire.....	10,000.00
Prêts hypothécaires.....	46,700.00
La Banque Jacques-Cartier.....	12,074.25
	<u>\$74,174.25</u>

Cercles, etc.—Excédant des déficits sur les surplus de remises effectuées.....	559.30
	<u>\$73,614.95</u>

En foi de quoi j'ai signé,

L. J. D. PAPINEAU,

Montréal, 1er avril 1897.

Sec.-Gén.

CAUTIONNEMENTS D'OFFICIERS

Le Président Général a accepté les cautionnements donnés en faveur du Conseil Général par les secrétaires-financiers et les trésoriers ci-après mentionnés, cautionnements approuvés par les Cercles aux dates suivantes :

Titulaires.	Fonctions.	Cercles.	§	Approuvé par Cercles.
F. C. Laberge...	Sec.-Fin.	Delorimier...	112 23 mars 97	
Cyr. Garnier....	Trésorier	" "	112 22 "	
Amb. Messier..	Sec.-Fin.	" "	" "	
O. B. Ranger....	et Trés.	St-Valentin..	113 11 avril "	
Joël Blain.....	Sec.-Fin.	St-Eusèbe..	114 20 "	
Geo. Troie	Trésorier	" "	114 20 "	
Flav. Langlois..	Sec.-Fin.	Notre-Dame de Gratz	116 5 mai "	
	Trésorier	" "	116 5 "	

MORTALITÉ

No 30.—J. O. HARDY, 49 ans, admis dans le Cercle Beauport, No 97, le 7 février 1896, décédé de *Pneumonie* le 28 décembre 1896.

Bénéficiaires—Héritiers légaux, \$2000.

Cartes de cercles

No 1—CERCLE ST-JOSEPH, Montréal
Substitut du Prés.-Gén., J. B. A. Martin, 72 St-Pierre; Prés., J. L. Crevier, 809 St-Jacques; Vice-Prés., E. Lemire, 367 Richmond; Sec.-Arch., O. Bourdon, 201 Versailles; Sec.-Fin., C. Dallaire, 2379 Notre-Dame; Trés., A. B. Genand, 247 Richmond; Méd.-Exm., G. E. Larin, 232 St-Antoine; Comm., A. Legault, 207 Barré; Int., P. G. Latuz, 541a William. Réunions, 2e et 4e mercredis, sous-sol église St-Joseph.

No 2—CERCLE MONT-ROYAL, Cité de Ste-Cunégonde
S. P. G., H. Fautoux, 3174 Notre-Dame; Prés., Alexis Montbriand, 345 Delisle; Sec.-Arch., E. A. Grisé, 193 Richelieu; Sec.-Fin., S. Legault, 164 Quesnel; Méd.-Exm., J. U. Lalonde, 3156 Notre-Dame. Réunions, 2e et 4e jeudis, 8 hrs p. m., 45 Vinet.

No 3—CERCLE BEAUHARNOIS, Beauharnois
S. P. G., J. Deslauriers; Prés., Alexis Doutre; Sec.-Arch., Jos. Fortier; Sec.-Fin., Ose. Leduc, Jr; Méd.-Exm., A. T. Côté. Réunions, 2e et 4e lundis, Beauharnois.

No 4—CERCLE DORVAL, Co. Jacques-Cartier
S. P. G., J. B. Lefebvre; Prés., Adél. Laframboise; Sec.-Arch., Rémi Décar; Sec.-Fin., Gervais Décar; Méd.-Exm., P. A. Vaais (Lachine). Réunions, dernier vendredi, école Dorval.

No 5—CERCLE VILLE-MARIE, Montréal
S. P. G., F. X. Chadillon, 28 Dominion, Ste-Cunégonde; Prés., Raoul Tourangeau, 26 Annie, St Henri; Sec.-Arch., J. N. Maroill, 1149 St-Jacques; Sec.-Fin., Joseph Sawyer, 4057 St-Antoine, West-et de mardi, Bâtisse Banque des Marchands d'Halifax, coin des Seigneurs et Notre-Dame.

No 6—SACRE-CŒUR, Montréal
S. P. G., Pierre Picard, 1046 Ontario; Prés., M. Perras, 463a Borchester; Sec.-Arch., A. Jolicoeur, 1088 Ontario; Sec.-Fin., E. Bouthiller, 200 Amherst; Méd.-Exm., L. J. Barolet, 1129 Ontario. Réunions, 2e et 4e mercredis, sous-sol église Sacré-Cœur.

No 7—CERCLE STE-ANNE DE BELLEVUE
S. P. G., Am. Chauuret; prés., La. Michaud; sec.-arch., M. C. Bezner; sec.-fin., A. Lamarche; méd.-exm., L. N. F. Cypriot. Réunions, 3e mercredi, 7 1/2 p. m., salle M. C. Bezner.

No 8—CERCLE ST-PIERRE, Montréal
S. P. G., M. Martineau, 1385 Ste-Catherine; prés., J. E. Clément, 363 Berri; Sec.-Arch., T. Bénard, 1062 St-André; Sec.-Fin., J. A. Migneault, 97 Roy; Méd.-Exm., F. Jeannotte, 205 Visitation. Réunions, salle Gareau, 119 Maisonneuve 2e et 4e mardis,

No 9—CERCLE STE-GENEVIEVE, Co Jacques-Cartier
S. P. G., Rvd J. Mallette; prés., J. E. Meloche; sec.-arch., Z. St-Pierre; sec.-fin., T. St-Pierre; méd.-exam., D. Ladouceur. Réunions, 1er mercredi, à 7 heures p. m., salle J. B. Meloche.

No 10—CERCLE ST-CHARLES, Montréal
S. P. G., Ov. Corbelle, 191 Centre; Prés., Jos. Pepin, 491 du Grand Tronc; Sec.-Arch., N. Belisle, 12 Chateaugay; Sec.-Fin., Chs. Duquette, 210 Centre; Méd.-Exm., L. N. Delorme, M. D., 347 Centre. Réunions, 2e et 4e mercredis, salle St-Charles, rue Island.

No 12—CERCLE ST-HENRI, Cité de St-Henri
S. P. G., H. Dorion, Banque Jacques-Cartier; Prés., J. A. Leblanc, 44 Agnès; Sec.-Arch., J. E. Perras, 17 Agnès; Sec.-Fin., P. G. Poirier, 206 St-Ferdinand; Méd.-Exm., J. O. A. Archambault, 5597 Notre-Dame. Réunions, 2e et 4e jeudis, sous-sol du Collège St-Henri, No 1 St-Pierre.

No 13—CERCLE ST-JACQUES, Montréal
S. P. G., W. J. Wilson, 102 Dubord; Prés., Ars. Lavallée, 802 Amherst; Sec.-Arch., E. H. Godin, 30 St-Jacques; Sec.-Fin., J. E. Lafontaine, 802 Amherst; Méd.-Exam., P. F. Casgrain, 367 St-Denis. Réunions, dernier samedi du mois (après-midi) au No 30 St-Jacques.

No 14—CERCLE ST-ANDRE, Acton Vale, Co. Bagot
S. P. G., Horm. Brunette; Prés., L. Bourgeois; Sec.-Arch., J. M. Bordua; Sec.-Fin., J. E. Marcille; Méd.-Exm., F. H. Daignault. Réunions, 1er et 3e dimanches, 7 hrs p. m., Hôtel de Ville.

No 16—CERCLE ST-MEDARD, Coteau, Co Soulanges
S. P. G., Rvd. J. A. Lippé; Prés., Pierre Doucet; Sec.-Arch., H. R. Smith; Sec.-Fin., L. A. Dumessil; Méd.-Exam., J. C. Prieur. Réunions, 4e vendredi chez M. P. Doucet.

No 17—CERCLE JOLETTE, Joliette
S. P. G., A. Fontaine; Prés., P. Chevalier; Sec.-Arch., J. P. L. Ducharme; Sec.-Fin., J. A. Guilbault; Méd.-Exm., J. C. Bernard. Réunions, 2e et 4e jeudis, salle de l'Institut.

No 19—CERCLE STE-ELISABETH, Ste-Elisabeth
S. P. G., A. H. Beaulieu; prés., J. A. M. Gadoury; sec.-arch., R. H. Beaulieu; sec.-fin., J. N. E. Gelinus; méd.-exam., J. A. Magnan. Réunions, dernier mardi du mois, Ecole du Village.

No 20—CERCLE ST-VALIER, Québec
Rvd. A. Gauvreau, chapelain, S. P. G., H. Moisan, 578 St-Valier; Prés., F. Blouin, 57 Boulevard Langelier; Sec.-arch., L. T. Poitras, 33 Ste-Hélène; Sec.-Fin., F. Blouin, jr, 563 St-Valier; Méd.-Exm., J. A. Marcoux, 628 St-Valier. Réunions, Salle Moisan rue St-Valier, 1er et 3e mercredis du mois.

No 21—CERCLE LAVAL, Québec
S. P. G., Jean Patoiné, 250 St-Joseph; prés., J. A. Marier, 112 St-François; Sec.-arch., J. A. Bélanger, jr, 94 Des Commissaires; Sec.-Fin., J. Cloutier, 365 St-Jean; Méd.-Exam., J. Guérard et P. V. Faucher, 92 de l'Église et 322 rue St-Jean. Réunions, dernier dimanche du mois, Salle Patoiné, 250 St-Joseph.

No 22—CERCLE ST-STANISLAS, Co Beauharnois
S. P. G. et S. F., J. T. Mollere; prés., Rvd J. M. Rémillard; sec.-arch., Geo. Bériault; méd.-exam., Victor Bourgeau. Assemblés, dernier dimanche, à l'Ecole du Village.

No 24—NOTRE-DAME DE LA GARDE, I. Perrot, Co Vaudreuil
S. P. G., Revd. J. M. Duhamel, curé; Prés., A. Lalonde; Sec. Arch., W. Pilon; Sec.-Fin., J. Daoust; Méd.-Exm., L. N. P. Cypriot, (Ste-Anne de Bellevue). Réunions, 3e jeudi du mois, office du Substitut.

No 25—CERCLE LAROCQUE, Sherbrooke
S. P. G., C. H. Langlois; prés. Jos. Thibaudeau; Sec.-arch., E. Charrier; Sec.-Fin., T. Bélanger; Méd.-Exam., P. Pelletier. Réunions, 3e jeudi du mois, à 7 1/2 hrs p. m., 215 rue Wellington.

No 26—CERCLE ST-LOUIS DE TERREBONNE
S. P. G., P. Joubert; Prés., W. Joubert; Sec.-Arch., E. S. Mathieu; Sec.-Fin. et Méd.-Ex. Ed. Roy.

No 27—CERCLE STE-THERESE, Co Terrebonne
S. P. G., J. A. Monette dit Boismenu; prés., J. A. Duquette; Sec.-Arch., H. Caron; Sec.-Fin., Ovide Forget; Méd.-Exm., S. Desjardins. Réunions, dernier dimanche, salle I. Mathieu, 3,30 hrs p. m.

No 28—CERCLE ST-MARTIN, St-Martin
S. P. G., W. Boucher; prés., J. L. Allard; sec.-arch., Jos. Brabant; sec.-fin., P. C. Descotes; méd.-exam., A. E. Lecavaler. Réunions, 2e et dernier dimanches du mois à 11 1/2 hrs a. m.

No 29—CERCLE HOCHELAGA, Montréal
S. P. G., F. Lambert, 90 Désery; prés., J. H. Garceau, 168 Désery; Sec.-Arch., C. Dignard, 31 Hudson; Sec.-Fin., W. Desjardins, 211 Désery; Méd.-Exm., J. H. Garceau, 168 Désery. Réunions, 2e et 4e mercredis, école des garçons.

No 30—CERCLE MASCOUCHE, Co L'Assomption
Prés.-Hon. Revd. L. J. Louzon, curé; S. P. G., J. O. Poitras; Prés., J. I. Brien; Sec.-Arch., J. P. Lamarche; Sec.-Fin., Arth. Vaillancourt; Méd.-Exm., J. O. Poitras. Réunions, dernier mardi du mois.

No 31—CERCLE MONTCALM, St-Jacques, Co Montcalm
S. P. G., Alex. Melançon; prés., A. Dugas; Sec.-arch., M. Granger, N. P.; Sec.-Fin., W. Dugas; Méd.-Exam., E. G. Courteau. Réunions, dernier dimanche après vêpres à la salle publique

No 32—CERCLE PRINCEVILLE, Stanfold, Co Archabaska
1er Prés. Hon., Revd. A. Desaulniers, ptre; 2e Prés. Hon. Revd. C. F. Ballargeon; S. P. G., G. P. Nadeau; Prés., Nap. Boisclair; Sec.-arch., et Sec.-Fin., C. A. Gauvreau, N. P.; Méd. Exm., Dr P. A. Brassard. Réunions, dernier dimanche du mois, après vêpres.

No 33—CERCLE ST-IGNACE, Coteau du Lac, Co Soulanges
S. P. G., Nap. St-Amour; Prés., Denis Martin; Sec.-arch. Geo. Léger; Sec.-Fin., Alb. Dauth; Méd.-Exm., Hy. Dauth. Réunions, 3ème dimanche du mois, Salle publique.

No 34—CERCLE SALABERRY, Valleyfield
S. P. G., M. Lefebvre, M. D.; Prés., Th. Préfontaine, jr; Sec.-arch., M. Chatelet; Sec.-Fin., Henri Lefebvre; Méd.-Exm., J. T. A. Gauthier. Réunions, 2e et 4e dimanche, salle Monette, rue Ste-Cécile.

No 36—CERCLE ST-PAUL, Co Hochelaga
S. P. G., Ev. Desparois; Prés., A. B. Barron; Sec.-Arch., G. St-Germain; Sec.-Fin., M. Jodoin; Méd.-Exam., Dr. H. Roy. Réunions, dernier mardi, sous-sol de l'Église.

No 37—CERCLE CONTRECOEUR, Co Verchères
S. P. G. et Méd.-Exam., J. A. Trempe; Prés., A. E. Gervais; Sec.-Arch., Jos. Giard; Sec.-Fin., L. E. Charron. Réunions, 2e et 4e vendredis, manufacture A. Gervais.

No 38—CERCLE STE-JULIENNE, Co Montcalm
S. P. G., Rév. A. Vinu; Prés., A. E. Thibaudeau; Sec.-arch., L. Ethier; Sec.-Fin., G. A. Archambault; Méd.-Exam., M. Larose de St-Esprit. Réunions, 4e dimanche, bureau d'Enregistrement.

No 39—CERCLE MASKINONGE, Maskinongé
S. P. G. et Méd.-Exam., Ls. Th. Caron; Prés., L. G. A. Saucier; Sec.-Arch., U. Lessard; Sec.-Fin., J. B. Er. Magnan. Réunions, le dernier mardi du mois, école No 2 du village.

No 40—CERCLE PAPINEAUVILLE, Co Ottawa
S. P. G., Henri Bourassa; Prés., L. N. Desjardins; Sec.-Fin., Wm Lefebvre; Sec.-Arch. et Méd.-Exam., Dr E. Mackay.

No 41—CERCLE ST-FELIX, St-Félix de Valois, Co Joliette
S. P. G., Nod Gravel; Prés. et Méd.-Exam., G. DesRosières; Sec.-Arch., H. Ducharme; Sec.-Fin., H. Lavallée. Réunions, dernier dimanche du mois, chez Dr DesRosières.

No 42—CERCLE ST-VINCENT, Montréal
S. P. G., L. J. R. Bellefeuille, 239 Dufresne; prés., Anatole Lachapelle, 164 Berri; sec.-arch., H. Faquet, 164 Fullum; sec.-fin., J. E. Lachapelle, 714 Ste-Catherine; méd.-exam., F. Leflis, 751 Ste-Catherine. Réunions, dernier jeudi, salle Frontenac, rue Notre-Dame.

No 44—CERCLE ST-LOUIS, Montréal
S. P. G., L. M. P. Bérard, 65 Chénier; prés., Jos. Lambert, 357 Berri; sec.-arch., E. Dumont, 702 Amherst; sec.-fin., J. V. Vaudreuil, 697 Berri; méd.-exam., G. T. Moreau, 858 St-Denis. Réunions, 1er et 3e mercredis du mois, No 502 Cadieux.

No 45—CERCLE STE-MARTINE, Co Chateaugay
S. P. G., Ed. McGowan; prés., I. Laberge; sec.-arch., A. McGowan; sec.-fin., H. Prud'homme; méd.-exam., T. A. Demers. Réunions, dernier samedi du mois.

No 46—CERCLE RIGAUD, Co Vaudreuil
S. P. G. et Sec.-arch., John McMillan; prés., Revd. N. E. Demers, ptre, curé; Sec.-Fin., Jules A. Desjardins; méd.-exam., J. H. Bastien. Réunions, le dernier dimanche du mois au bureau de Jules A. Desjardins.

No 47—ST-EPHREM, Co Bagot
S. P. G., L. H. Kéroack; Prés., A. Gauthier; Sec.-arch., P. Fafard; Sec.-Fin., D. Chicoine; méd.-exam., Omer Ledoux. Réunions, le dernier de chaque mois, le soir.

No 50—ST-GUILLEAUME, Co Yamaska
S. P. G., M. Ovide Martin; prés., A. J. Allaire; sec.-arch., D. Gauthier; sec.-fin., L. D. T. Veronane; méd.-exam., J. B. S. Lamoureux. Réunions: 3e dimanche, à 7 heures du soir, salle Millette.

No 51—CERCLE YAMASKA, Co Yamaska
S. P. G., E. Roberge; prés., R. P. Parenteau; Sec.-arch., Willie Lassalle; Sec.-Fin., Le Veronane; N. P.; Méd.-Exam., P. Bergeron. Réunions, le dernier samedi du mois, salle de l'Alliance Nationale, rue des Seigneurs.

No 53—CERCLE JEANNE D'ARC, Montréal
S. P. G., J. M. Fournier, 146 Lagnuchetière; prés., Louis Courtois, 112 Maisonneuve; sec.-arch., J. N. Duhamel, 123 Visitation; sec.-fin., A. Bergeron, 4 Visitation; méd.-exam., C. A. Daigle, 96a Visitation. Réunions, 1er et 3e lundi, Salle St-Pierre, 1379 de Montigny.

No 54—CERCLE ST-JEAN CHRYSOSTOME, Co Chateaugay
S. P. G., J. B. Dumouchel; Prés., Clém. Marcell; Sec.-arch., Arth. Beaudin; Sec.-Fin., Tref. Hébert; Méd.-Exam., A. J. Toppin. Réunions, dernier jeudi du mois, salle du Conseil.